

UT D'ÉMISSION D'OUTRE-MER

AGENCE DE PAPEETE N° 203 avril 2009

INSTITUT D'ÉMISSION
D'OUTRE-MER

1 - Actualité nationale et internationale

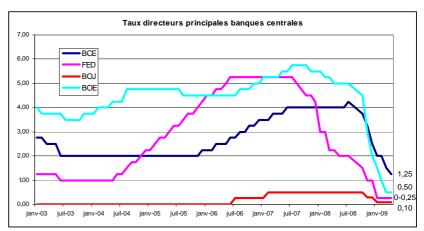
<u>Taux</u> d'intérêt

La BCE abaisse ses taux 25 points de base....

.... et la FED maintient le statu quo monétaire.

Le Conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne a décidé le 2 avril 2009 d'abaisser de 25 points de base le taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème ainsi que les taux d'intérêt de la facilité de prêt marginal et de la facilité de dépôt respectivement à 1,25 %, 2,25 % et 0,25 %. Dans son discours introductif, le Président de la BCE observe un recul des tensions inflationnistes dans un contexte de net ralentissement de l'activité économique.

Le Comité monétaire de la réserve fédérale américaine (FED) a maintenu au cours de sa réunion du 18 mars 2009 son principal taux directeur dans une fourchette comprise entre 0 % et 0,25 %. Le Comité souligne dans son communiqué que l'activité économique a continué à se dégrader. Le PIB des Etats-Unis a reculé au quatrième trimestre 2008 de 6,3 % en rythme annuel. En février 2009, la production industrielle a reculé de 1,4 % par rapport à janvier 2009 et chuté de 11,2 % en glissement annuel. Les dépenses de consommation des ménages ont progressé de 0,2 % en février 2009 contre 1 % en janvier. L'indice des prix lié aux dépenses de consommation des ménages a augmenté de 0,4 % par rapport à janvier 2009. Les Etats-Unis ont perdu 663 000 emplois au mois de mars 2009 après 651 000 au mois de février 2009. Le taux de chômage est estimé à 8,5 %, son plus haut niveau depuis 25 ans.



Chômage

Forte augmentation du nombre de demandeurs d'emploi en France ... En France, fin février 2009, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A (les personnes sans emploi inscrites au Pôle emploi déclarant être à la recherche d'un emploi à plein temps et à durée indéterminée tenues de faire des actes positifs de recherche d'emploi) s'établit à 2 384 800, soit une hausse en données corrigées des variations saisonnières de 3,5 % sur un mois (+ 79 900 personnes). Sur un an, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A augmente de 19,0 % (+ 28 % pour les hommes et + 10,6 % pour les femmes) et le nombre de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans inscrits en catégorie A croît de 32 %.

... et hausse limitée du taux de chômage dans la zone euro.

Inflation

Hausse de l'inflation en France et important recul dans la zone euro.

Asie/Pacifique

La BoJ maintient le statu quo monétaire.

Chute des exportations chinoises.

Baisse des taux de l'IEOM

LODEOM

Adoption du projet de loi par le Sénat.

Convention entre le SEOM et l'ADIE

Dans la zone euro, le taux de chômage corrigé des variations saisonnières atteint selon Eurostat 8,5 % en février 2009, en progression de 0,2 point par rapport à janvier 2009. Il était de 7,2 % en février 2008. Le taux de chômage dans les 27 pays membres de l'Union (UE27) s'est élevé à 7,9 % en février 2009. Il était de 6,8 % en février 2008. En janvier 2009, le taux de chômage des moins de 25 ans est estimé à 17,3 % dans la zone euro et à 17,5 % dans l'UE27.

En février 2009, l'indice des prix à la consommation (hors tabac) en France augmente de 0,4 % sur un mois ; l'inflation sous-jacente s'élève en glissement annuel à 1,9 %.

Selon une estimation provisoire d'Eurostat, le taux d'inflation annuel de la zone euro s'établirait à 0,6 % en mars 2009, contre 1,2 % en février 2009.

Le comité de politique monétaire de la Banque du Japon (BoJ) a décidé lors de sa réunion du 17 mars 2009 de laisser inchangé à 0,10 % son principal taux directeur. En février 2009, la production industrielle a reculé de 9,4 % par rapport à janvier. En mars 2009, l'indice trimestriel de confiance des chefs d'entreprises japonais (Tankin) perd 34 points pour les grandes entreprises à - 58 points et atteint son plus bas niveau historique depuis 1975. En février 2009, les prix à la consommation sont restés stables. Hors énergie et produits frais, les prix ont baissé de 0,1 %. En février 2009, le taux de chômage est estimé à 4,4 %, en hausse de 0,3 point par rapport à janvier. En février 2009, les exportations ont chuté de 49,4 % sur un an à cause de l'effondrement des exportations vers les Etats-Unis (- 58,4 %), l'Asie (- 46,3 % dont la Chine - 39,7 %) et l'Union européenne (- 54,7 %). Les importations ont reculé de 43,0 % et la balance commerciale a enregistré un excédent de 633 millions d'euros après quatre déficits mensuels consécutifs.

La production industrielle chinoise a progressé au rythme annuel de 3,8 % en janvier et février 2009. En février 2009, les exportations chinoises ont chuté de 25,7 % sur un an et les importations de 24,1 %. L'excédent commercial n'atteint que 4,8 milliards de dollars contre respectivement 39,1 milliards de dollars en janvier 2009 et 40,1 milliards de dollars en novembre 2008.

Le gouverneur de la banque centrale chinoise a indiqué que « les mesures macroéconomiques ont produit leurs premiers résultats et certains grands indicateurs vont en direction d'une reprise de la croissance économique, montrant que la baisse de la croissance a été stoppée ».

La Banque mondiale a revu à la baisse ses prévisions de croissance de la Chine en 2009 à 6,5 % contre 7,5 % précédemment et la Banque asiatique de développement prévoit une croissance de 7 %.

A la suite de la baisse de 25 points de base du taux de la facilité de prêt marginal de la BCE et conformément au dispositif adopté par le Conseil de surveillance de l'IEOM, les taux de la facilité de prêt marginal et de l'escompte de chèques ont été abaissés de 25 points de base pour les porter à 2,25 % à compter du 8 avril 2009. Le taux de réescompte est maintenu à 2 % et le taux de la facilité de dépôt reste inchangé à 1,50 %.

Le Sénat a adopté le 12 mars 2009 le projet de loi pour le développement économique des outre-mer. Ce projet de loi sera débattu à l'Assemblée nationale à partir du 6 avril 2009, après examen par la commission des affaires économiques, de l'environnement et du territoire.

M. Yves Jego, secrétaire d'Etat chargé de l'Outre-mer, a signé une convention avec Mme Maria Nowak, présidente de l'Association pour le droit à l'initiative économique (ADIE) pour la création de 1 000 nouvelles entreprises outre-mer. Le secrétariat d'Etat à l'Outre-mer versera 2 millions d'euros au total sur 3 ans à l'ADIE afin de financer l'accompagnement des bénéficiaires (formation, suivi et conseil).

Publications de l'IEOM

Les notes expresses n° 8, 9 et 10 réalisées par les agences de Nouvelle-Calédonie, Wallis-et-Futuna et Polynésie française présentent une synthèse de la conjoncture en 2008.

Ces documents sont disponibles en téléchargement sur notre site Internet : (www.ieom.fr) pages publications de chacune des agences.

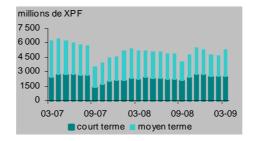
Le même exercice a été effectué dans les départements et collectivités d'outre-mer. Les notes sont téléchargeables sur le site Internet de l'IEDOM (<u>www.iedom.fr</u>).

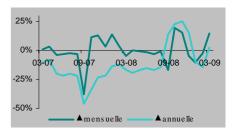
2 – Activités de l'Institut et suivi de place

Refinancement des établissements de crédit

Augmentation sensible du refinancement à court terme alors que le refinancement à moyen terme chute.

en millions de F CFP	mars-08	févr-09	mars-09	▲/mois	▲/an
Utilisations à court terme Utilisations à moyen terme	2 219 2 953	2 116 2 535	2 803 2 518	32,4% -0,7%	26,3% -14,7%
Refinancement total	5 173	4 652	5 321	14,4%	2,9%





Cotation

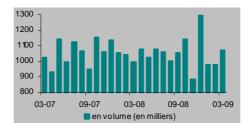
Le nombre d'entreprises éligibles au refinancement reste relativement stable sur un mois.

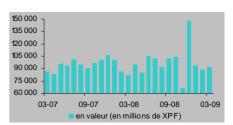
Compensation

Hausse des opérations en volume et en valeur sur un mois.

en nombre	mars-08	févr-09	mars-09
Entreprises cotées :	4 392	4 478	4 521
dont éligibles au refinancement	1 316	1 525	1 571
en %	30,0%	34,1%	34,7%

	févr-09	mars-09	▲ /mois	cumul 09	▲ cumul/an
Nombre	975 836	1 069 947	9,6%	3 022 731	-2,2%
Montant (millions de F CFP)	88 281	91 041	3,1%	272 980	1,9%

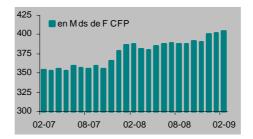


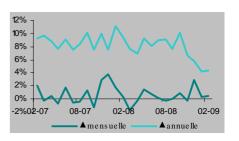


Masse monétaire

Baisse des dépôts à terme et forte augmentation des comptes sur livret en un mois alors que la circulation fiduciaire ralentit.

en millions de F CFP	févr-08	janv-09	févr-09	▲/mois	▲/an
Circulation fiduciaire	13 206	13 500	13 184	-2,3%	-0,2%
Dépôts à vue	144 466	147 966	149 123	0,8%	3,2%
Comptes sur livrets	67 676	64 949	72 626	11,8%	7,3%
Comptes d'épargne logement	209	209	213	1,8%	1,9%
Dépôts à terme	151 702	165 869	158 092	-4,7%	4,2%
Autres	10 043	9 899	10 724	8,3%	6,8%
Total M3	387 302	402 393	403 962	0,4%	4,3%

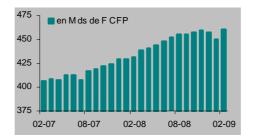


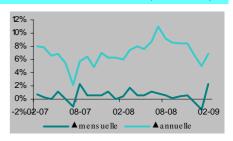


Concours de caractère bancaire

Les créances douteuses brutes sont en hausse sensible sur l'année.

en millions de F CFP	févr-08	janv-09	févr-09	▲/mois	▲ /an
Crédits de trésorerie	127 668	137 789	138 752	0,7%	8,7%
Crédits d'équipement	61 729	63 306	63 267	-0,1%	2,5%
Crédits à l'habitat	138 601	147 745	149 056	0,9%	7,5%
Autres crédits	85 796	78 187	78 970	1,0%	-8,0%
Créances dout. brutes	24 400	30 828	30 526	-1,0%	25,1%
Total CCB	438 194	457 855	460 571	0,6%	5,1%

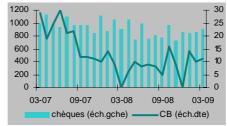


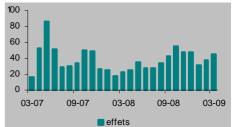


Incidents de paiement

Augmentation des incidents sur chèques sur un mois mais diminution sur l'année de même que le nombre d'interdits bancaires.

en nombre	févr-09	mars-09	cumul 2009	▲/mois	▲ cumul/an
Incidents de paiements :	901	957	2 744	6,2%	-6,1%
- sur chèques	854	901	2 596	5,5%	-8,5%
- sur effets	37	45	113	21,6%	76,6%
- retraits de cartes bancaires	10	11	35	10,0%	52,2%
Interdits bancaires	4 077	4 012		-1,6%	-4,1%
- sur personnes physiques	3 630	3 567		-1,7%	-4,7%
- sur personnes morales	447	445		-0,4%	0,9%





3 – Brèves économiques locales

Plan de relance

Collectif budgétaire voté par l'Assemblée de Polynésie

Le plan de relance polynésien a été adopté par l'Assemblée de Polynésie française avec le vote du collectif budgétaire. Il prévoit, pour les dépenses de fonctionnement, une enveloppe de 5,42 milliards de F CFP consacrée à la sauvegarde de l'emploi dans les entreprises en difficulté. S'agissant de l'investissement, un budget supplémentaire de 6,96 milliards de F CFP est destiné à dynamiser la commande publique et à soutenir la commande privée.

Dans le cadre de ce même plan de relance, deux nouveaux produits financiers seront distribués par la SOFIDEP: le prêt pour la relance des entreprises (PRE) permettant le réaménagement des dettes bancaires et le prêt à la création d'entreprise (PCE) dont l'octroi sera délégué aux banques de la place.

Les autorités publiques ont décidé d'accorder aux entreprises un délai supplémentaire d'un mois pour s'acquitter du second acompte provisionnel de l'impôt sur les sociétés et de l'impôt sur les transactions. La date normale de majoration pour paiement tardif, qui était fixée au 1er avril 2009, a été repoussée au 30 avril.

..délai d'un mois accordé aux entreprises pour s'acquitter du paiement de leurs impôts.

Investissements publics

La Polynésie française emprunte 3,6 milliards de F CFP à l'AFD.

Tourisme

Campagne mondiale de communication du GIE Tahiti Tourisme.

Economie

L'Etat et la Polynésie signent l'avenant à la DGDE.

Le comité consultatif du crédit réactivé...

...la commission de soutien aux entreprises en difficulté également.

Cette mesure prise à titre exceptionnel s'applique aux entreprises qui s'acquitteraient de leur acompte avant le 30 avril. Elle répond à une demande du Conseil des entreprises et vise à conforter, de manière immédiate, les signes concrets d'aide et de soutien aux entreprises en difficulté, dans l'attente de la mise en application du plan de relance économique par le gouvernement.

Deux conventions d'emprunt ont été signées le 18 mars entre la Polynésie française et l'Agence française de développement (AFD) pour près de 3,6 milliards de F CFP.

La première convention a pour objet le financement du budget général d'investissement. Cet emprunt, d'un montant de 2,4 milliards de F CFP et d'une durée de quinze ans, va permettre de financer 38 opérations en 2009, parmi lesquelles les travaux de reconstruction de l'Assemblée de Polynésie française, l'extension de l'aérodrome de Rurutu, des acquisitions foncières pour des logements sociaux.

La seconde convention s'inscrit dans le cadre du financement des opérations d'investissement du volet santé du contrat de projets 2008-2013 signé entre la Polynésie française et l'Etat, pour un montant de 1,2 milliard de F CFP. Ce nouvel emprunt est destiné au financement partiel des opérations prévues dans les six premières conventions d'application du volet santé.

Le GIE Tahiti Tourisme a démarré une grande campagne mondiale de communication pour promouvoir la destination polynésienne. Avec pour slogan "Invest in your love", cette campagne utilisera à la fois les canaux publicitaires traditionnels et le marketing viral (ou bouche à oreille électronique) à travers Internet et ses réseaux sociaux.

Cette campagne a pour objectif principal de soutenir les ventes de la haute saison 2009 et d'enrayer la chute de la fréquentation touristique. En février 2009, le nombre de touristes accueillis en Polynésie française a baissé de 30 % par rapport à février 2008, constituant sa plus faible performance depuis 1996.

La campagne a mobilisé une enveloppe de 335 millions de F CFP prélevée sur la DGDE (dotation globale de développement économique) et octroyée à titre exceptionnel pour le développement du tourisme auxquels s'ajoutent 120 millions de F CFP qui serviront également à d'autres opérations promotionnelles courant 2009.

Le haut-commissaire de la République et le président de la Polynésie française ont signé le quatrième avenant à la Dotation globale de développement économique (DGDE). Cet avenant doit aider à préserver les emplois menacés par la crise en finançant les dispositifs mis en place par le gouvernement polynésien : l'incitation au maintien de l'emploi (IME) et la convention relance emploi (CRE).

L'IME apporte une contribution financière pour maintenir un niveau acceptable de revenu aux salariés employés dans des entreprises mettant en œuvre des accords sociaux de réduction de temps de travail sans licenciement économique. Quant au CRE, il est orienté vers le soutien à la reprise d'activité, en apportant une contribution pendant quatre mois à la rémunération des personnes employées sous contrat à durée déterminée.

Le gouvernement de la Polynésie française a décidé de réactiver le comité consultatif du crédit, dans un contexte économique difficile. Cet organisme, lieu d'échanges entre toutes les parties prenantes du crédit en Polynésie française permet de mesurer l'activité des banques et l'évolution du crédit aux entreprises et aux particuliers. Il est également habilité à effectuer des études ou enquêtes très ciblées sur des problématiques touchant le crédit.

Le Comité ne s'était plus réuni depuis le 31 octobre 2003. L'ensemble des instances représentant l'Etat, le Pays, les établissements bancaires et organisations professionnelles et syndicales sera convoqué au cours de la troisième semaine d'avril. En plus du représentant de la Polynésie française au Conseil de Surveillance de l'IEOM, deux personnalités ont été désignées pour siéger au Comité Consultatif du Crédit au nom du qouvernement.

Le Ministre de l'Economie et des Finances a également annoncé la prochaine réactivation de la commission de soutien aux entreprises en difficulté. Cette commission, créée en janvier 2008, aura pour objectif de rechercher, avec les partenaires financiers et sociaux, des solutions pour remédier aux difficultés des PME-PMI. Elle pourra ainsi proposer une rallonge des délais de paiement pour les dettes fiscales ou un raccourcissement du délai de règlement des sommes dues par l'administration. Un comité restreint sera constitué à cet effet afin d'accélérer la prise de décision.

4 – Brèves économiques régionales

<u>Australie</u>

Récession attendue de l'économie australienne en 2009

Nouvelle-Zélande

Le secteur de la construction touché par la crise

Nouvelle-Zélande

Un marché de l'automobile en net recul

Le vice-gouverneur de la banque de réserve australienne (RBA), a annoncé que, selon toute vraisemblance, l'économie australienne entrerait en récession cette année, avec une croissance négative du PIB australien en 2009.

Cependant, l'Australie a mieux résisté que la plupart de ses partenaires économiques grâce à la mobilisation rapide d'instruments relevant des politiques fiscales et monétaires.

La RBA a démontré sa réactivité en réduisant son taux d'intervention de 400 points de base entre septembre 2008 et février 2009, portant le taux directeur du marché à son taux le plus bas depuis 45 ans, soit 3,25%.

Pour sa part, le gouvernement fédéral a annoncé deux paquets fiscaux, pour un montant total de 52 milliards de dollars AUD (26 milliards d'euros), soit l'équivalent de 4 % du PIB australien sur les deux prochaines années fiscales. Cet effort budgétaire est comparable au plan de relance des Etats-Unis, qui devrait mobiliser 5,8 % du PIB américain.

Grâce à ces mesures, les économistes prévoient une sortie de crise rapide dès 2010, à condition que la situation mondiale ne s'aggrave pas.

La Nouvelle-Zélande a enregistré en janvier 2009 le record du plus faible nombre de permis de construire délivrés sur un mois (812) depuis 1965. Si le secteur de la construction a été l'un des premiers à être affecté par la récession, il est considéré comme l'un des premiers à pouvoir se relever et opérer un effet de levier sur l'ensemble de l'économie.

La confiance des investisseurs tarde en effet à revenir, en dépit des conditions réunies pour une reprise : baisse des prix du foncier non bâti, faibles marges des constructeurs, taux d'intérêt au plus bas.

Au cours des 18 derniers mois, les entreprises de construction ont dû se restructurer et se séparer d'une partie de leur personnel, sans constater pour autant une amélioration de leurs carnets de commande. La longueur de la crise dans le secteur fait craindre de la part des chefs d'entreprise une relance tardive de toute l'économie néo-zélandaise.

Les ventes de véhicules neufs ont chuté en ce début d'année 2009. Selon la Motor Industry Association, 3 795 voitures particulières ont été vendues en février 2009, soit 28 % de moins qu'en janvier, et 38,5 % de moins qu'en 2008. Quant aux ventes de véhicules utilitaires, elles ont baissé de 37 % de janvier 2008 à janvier 2009.

Les indicateurs de référence

INDICES	Indice	△/mois préc.	Glissement annuel
Prix à la consommation - février 2009 (base 100 décembre 2007)	101,8	-0,8%	2,3%
Indice de l'emploi salarié dans le secteur marchand - janvier 2009 (base 100 janvier 2000)	127,4	-0,5%	-2,6%
			(source: ISPF)
COMMERCE EXTERIEUR (en M FCFP)	déc-08	Cumul annuel	∆ cum/an. préc.
Importations dont :	17 497	175 870	9,5%
- produits agroalimentaires	3 109	32 888	6,1%
- biens de consommation	2 764	27 478	4,1%
- biens d'équipement	3 124	34 299	18,3%
Exportations dont :	1 844	16 190	-3,2%
- perles brutes	1 161	8 316	-21,4%
- poissons	21	276	-43,4%
			(source: ISPF)

TOURISME	m-1	т	Cumul annuel	△ cum/ an. préc.
Trafic international à l'aéroport de Tahiti (en nbre de passagers hors transit) - février 2009	42 848	33 742	76 590	-17,3%
Nombre de touristes - février 2009	9 999	10 372	20 371	-26,9%
Taux d'occupation de l'hôtellerie internationale - janvier 2009	34,0%	37,9%		
				(COURSES TODE CEAC COUL)

5 – Les taux

La Lettre de l'Institut d'émission

TAUX DIRECTEURS DE LA BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE							
	taux	date d'effet					
taux de la facilité de dépôt	0,25%	08/04/2009					
taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement	1,25%	08/04/2009					
taux de la facilité de prêt marainal	2,25%	08/04/2009					

TAUX D'INTERVENTION DE L'INST.	D'OUTRE-MER		
	date d'effet	taux	taux de sortie maximum applicables
taux de la facilité de dépôt	16/12/2008	1,50%	aux crédits pour accès au réescompte
taux de réescompte des crédits aux entreprises	16/12/2008	2,00%	4,75%
taux de réescompte des prêts bancaires au logement	01/08/1996	3,00%	5,95% à 6,40% (Taux SGFGAS à partir du 01/04/2009
taux de la facilité de prêt marginal	08/04/2009	2,25%	
taux de l'escompte de chèques	08/04/2009	2,25%	

	TAUX D'INTÉRÊT EN FRANCE ET DANS LE MONDE									
taux d'intérêt en fin de r	nois									
	31/03/2009	27/02/2009	Var. M-1	fin 12/08	Var. fin 08	taux de base bancaire	taux	date d'effet		
EONIA	1,6360%	1,3740%	+ 0,262 pt	2,3520%	- 0,716 pt	banques métropolitaines	6,60%	15/10/2001		
EURIBOR 1 mois	1,1210%	1,5300%	- 0,409 pt	2,6030%	- 1,482 pt	banques locales	7,60%	01/12/2006		
EURIBOR 3 mois	1,5100%	1,8250%	- 0,315 pt	2,8920%	- 1,382 pt	taux d'intérêt légal	taux	JORF		
EURIBOR 6 mois	1,6700%	1,9330%	- 0,263 pt	2,9710%	- 1,301 pt	année 2009	3,79%	11/02/2009		
EURIBOR 12 mois	1,8120%	2,0330%	- 0,221 pt	3,0490%	- 1,237 pt	année 2008	3,99%	23/02/2008		
						-				

taux d'intérêt en moyenne mensuelle

devise

taux JJ

3 mois

10 ans emprunts phares

date

	31/03/2009	27/02/2009	Var. M-1	fin 12/08	Var. fin 08
TEMPE	1,0565%	1,2583%	- 0,202 pt	2,4511%	- 1,395 pt
EURIBOR 1 mois	1,2710%	1,6300%	- 0,359 pt	2,9590%	- 1,688 pt
EURIBOR 3 mois	1,6370%	1,9450%	- 0,308 pt	3,2570%	- 1,620 pt
EURIBOR 6 mois	1,7760%	2,0360%	- 0,260 pt	3,3300%	- 1,554 pt
EURIBOR 12 mois	1,9100%	2,1370%	- 0,227 pt	3,4180%	- 1,508 pt
TMO	3,9200%	3,9400%	- 0,020 pt	3,7300%	+ 0,190 pt
TME	3,7200%	3,7400%	- 0,020 pt	3,5300%	+ 0,190 pt
TRBOSP	3,9200%	3,9000%	+ 0,020 pt	3,6400%	+ 0,280 pt

1,645%

3,060

1 USD/XPF

Dernier cours fin de mois

2,900%

3,020%

1,575%

2,7009

Définitions EONIA: Euro OverNight Index Average TEMPE: moyenne mensuelle de l'EONIA EURIBOR: EUR. InterBank Offered Rate TMO : taux moyen des obligations publiques (source: CDC) TME : taux moyen des emprunts d'Etat à long terme

1,480%

1,785%

3,600%

2,850%

3,020%

TRBOSP: taux de rendement brut des obligations du secteur privé (dernier vendredi du mois)

0,950%

1,180%

taux des euro-monnaies USD JPY GBP 31/03/2009 27/02/2009 31/12/2008 31/03/2009 27/02/2009 31/12/2008 31/03/2009 27/02/2009 31/12/2008 0,375% 0,210% 1,000% 0,300% 0,525% 0,650% 1,200% 1,350% 0,425%

0,935%

0,935%

1,360%

TAUX DE L'USURE (seuils	applicables	à partir du 1er avril 2009)	
Prêts aux particuliers	seuil de l'usure	Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	seuil de l'usure
Prêts immobiliers		Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	11,69%
Prêts à taux fixe	7,83%	Prêts d'une durée initiale supérieure à deux ans, à taux variable	7,85%
Prêts à taux variable	7,93%	Prêts d'une durée initiale supérieure à deux ans, à taux fixe	8,07%
Prêts relais	8,05%	Découverts en compte (commission de plus fort découvert exclue)	14,13%
Crédits de trésorerie		Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	8,05%
Prêts d'un montant inférieur ou égal à 181 920 XPF	21,36%	Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs besoins professionnels aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	
Découverts en compte, prêts permanents et financement d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant supérieur à 181 920 XPF	20,92%		
Prêts personnels et autres prêts d'un montant supérieur à 181 920 XPF	10,04%	Découverts en compte (commission de plus fort découvert exclue)	14,13%
TA	UX DE CHAI	NGE	

100 JPY/XPF 90,9749 1 AUD/XPF 62,1002 58,9759 100 VUV/XPF 1 FJD/XPF Directeur de la publication : Y. BARROUX - Responsable de la rédaction : M. REMBLIN - Éditeur et imprimeur: IEOM – Agence de la Polynésie française 21, rue du Docteur Cassiau - BP 583 - 98 713 Papeete RP

1 NZD/XPF

51,2417

1 HKD/XPF

11,5699

1 GBP/XPF 128,2034



89.6692